

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



LIBRARY

MAY 21 1982



Distr.  
GENERALE

S/15098  
20 mai 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION  
LETTRE DATED DU 20 MAI 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU  
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet des îles Falkland.

Il y a maintenant 48 jours que l'Argentine a employé la force armée pour envahir les îles Falkland, contrairement aux principes fondamentaux de la Charte, notamment l'obligation de régler les différends par des moyens pacifiques. Il y a 47 jours que le Conseil de sécurité a exigé le "retrait immédiat de toutes les forces argentines des îles Falkland" [résolution 502 (1982), adoptée le 3 avril 1982]. L'Argentine a refusé de se conformer à cette décision et continue à ce jour à occuper militairement les îles et à tenter d'en soumettre la population par la force. Dans ces conditions, le Royaume-Uni continue à prendre des mesures dans l'exercice de son droit de légitime défense contre ce recours illégal à la force par l'Argentine.

A ce propos, je vous prie de trouver ci-après le texte d'une déclaration faite le 20 mai par le porte-parole du Ministère britannique de la défense :

"La nuit dernière, deux avions Harrier de l'équipe spéciale ont bombardé des positions militaires argentines à environ 8 miles à l'ouest de Stanley. Les deux aéronefs sont rentrés sans dommage. Il n'y a eu aucune perte parmi les membres de l'équipe spéciale. Ce raid faisait partie des opérations que nous poursuivons pour immobiliser les forces argentines et les contraindre à épuiser leur matériel et leurs réserves. Toujours dans ce but, les bâtiments de l'équipe spéciale ont continué à bombarder sporadiquement des objectifs militaires situés sur les îles.

Je n'ai pas eu connaissance de contacts opérationnels avec les forces argentines aujourd'hui."

Ainsi qu'il ressort clairement de ladite déclaration, et contrairement à ce qu'a affirmé le Représentant permanent de l'Argentine dans sa lettre datée du 18 mai 1982 (S/15092), les opérations des forces britanniques sont dirigées contre des objectifs militaires. Ce que l'Argentine a de mieux à faire pour prouver qu'elle se préoccupe vraiment du sort de la population des îles c'est d'en retirer ses forces comme le Conseil de sécurité l'a exigé le 3 avril 1982.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) A. D. PARSONS